



Observatoire de la Laïcité
de Provence
OLPA

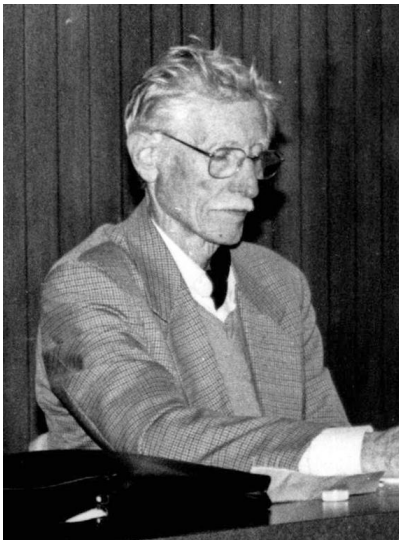
OLPA-CONTACTS

Octobre 2010

Numéro spécial
Hommage à André Abeille

OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ DE PROVENCE OLPA AIX-EN-PROVENCE

Hommage à André Abeille



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès à Grenoble, le 10 septembre dernier à l'âge de 83 ans, de notre ami André Abeille

Penseur libre, autodidacte de la laïcité, ou en tous cas " artisan, partisan, militant de la laïcité " qu'il considérait comme une valeur à vocation universelle selon ses propres paroles, notre ami André Abeille s'est éteint.

Dès 1958, au moment du débat sur la loi Debré, " fâché de voir ", selon ses propres paroles, l'enseignement privé confessionnel subventionné, en dépit des termes de la Constitution de 1948, il a commencé son activité laïque et sociale : création d'un conseil de parents d'élèves en Haute Savoie qu'il a présidé cinq ans, puis membre du conseil d'administration national de la F.C.P.E., fondateur de l'association départementale pour les transports des élèves de l'école publique, puis délégué départemental de l'Éducation Nationale, il deviendra Président de l'Union Départementale des DDEN des Bouches du Rhône où il était venu s'installer avec Annie, sa femme, dès 1982 ; il occupera ce poste jusqu'en 2001.

Bien placé pour " voir l'ignorance des gens sur ce qu'est la laïcité ", il fonde, avec six de ses amis, l'Observatoire de la Laïcité de Provence et d'Aix " OLPA " dans le but de " défendre, restaurer, promouvoir le principe de laïcité " afin qu'elle ne soit " ni corrompue ni déformée ".

André Abeille s'est éteint, mais sa voix reste présente parmi nous, bénévoles actifs, adhérents, sympathisants de l'OLPA qui portons son projet et le développons comme il aurait aimé le voir grandir. Aujourd'hui, nous ne pouvons mieux faire que de lui redonner une dernière fois la parole, telle qu'il l'avait exprimée dans son discours de présentation de l'Observatoire, à l'Assemblée Générale du 11 juin 2002 :

« Alors je lance un appel à nous qui sommes ici aujourd'hui, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, pour que tous ensemble nous essayons de faire en sorte que la laïcité soit restaurée, soit bien enseignée, et que nous puissions, tous ensemble, arriver, puisqu'on a parlé du vivre ensemble en paix, pour le bien commun, sinon on n'y arrivera pas, il y aura toujours des conflits entre les religions qui doivent rester dans l'espace privé, et ici on est justement dans l'espace public et là il faut que la laïcité ait son plein effet. »

Les membres fondateurs et le président de l'OLPA.

L'hommage personnel d'Henri Pena-Ruiz

Il est des hommes qui font que le monde héberge davantage de lumière. La lumière de la rectitude dans la défense de la justice. La lumière de la pensée vive pour mettre en évidence ce qui nous unit, au-delà de nos différences. André Abeille était de ceux-là. Inlassable défenseur de la laïcité mais aussi de la justice sociale, il a su mettre sa vie singulière au service de l'universel. Aujourd'hui, il nous manque. Mais si nous sommes orphelins de sa personne, nous ne le sommes pas de son espoir. C'est sa manière à lui de nous accompagner, modeste et discret comme il fut toujours. Dans son sillage, continuons à donner sens aux principes et aux valeurs qu'il a su promouvoir et incarner par son incomparable rayonnement.

Samedi 16 octobre 2010
Au Ligourès, de 16 h à 19 heures

Évocation de la vie de militant laïque du fondateur de l'Observatoire de la Laïcité de Provence

André Abeille est né le 3 novembre 1927 à Marseille d'une famille croyante, "*de catholiques, disait-il, pratiquants occasionnels ou saisonniers, pratiquants pour le baptême, la communion, le mariage et le décès et mes parents n'aimaient pas beaucoup les curés.*"

Entré à l'école primaire supérieure Pierre Puget en 1942, il termine ses études secondaires au Lycée Thiers, puis entreprend cinq ans d'études à l'école dentaire de Marseille.

En 1951, il s'installe en Haute Savoie avec son épouse Annie également dentiste, et y reste trente ans.

En 1974, en raison de graves problèmes de santé, il met fin à sa carrière de dentiste et crée un camping qui sera finalement classé 4 *...

En 1982, André Abeille et son épouse viennent s'installer à Aix en Provence.

Le militant pour les valeurs fondamentales de la République

1958 : André Abeille crée un Conseil de parents d'élèves en Savoie, qu'il préside pendant 5 ans, puis devient membre du Conseil d'Administration national de la FCPE (Jean Cornec)

1982 : DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), dont in deviendra président de l'Union départementale des BDR, il s'occupe dès 1989, de faire réapposer l'inscription "Liberté, Égalité, Fraternité" sur les frontons des écoles de la République.

En 1995 il milite à la Libre Pensée. Adhérent au groupe Francisco Ferrer, il en deviendra Président jusqu'en 2004.

En 1997, il fait déposer une motion au Parti Socialiste afin que les subventions ne soient plus versées aux établissements privés sous contrat qui n'accepteraient pas tous les élèves, et qui se déroberaient des quartiers difficiles.

Féru de l'histoire de l'enseignement en France et de l'émergence du concept de laïcité, il fait des exposés qui n'ont de cesse d'expliquer, aux étrangers en particulier, la signification de ce terme de "laïcité" propre à la France.

En 1998, il rédige les nouveaux statuts de la Libre Pensée.

C'est en 2001 que naît son projet de créer un Observatoire de la Laïcité, qui deviendra effectif en janvier 2002.

Le Président de l'OLPA

Quelques actions parmi d'autres :

- Octobre 2004, il intervient énergiquement auprès de l'Inspecteur d'Académie de Marseille qui cautionne la politique éducative du Conseil général consistant à confier "l'initiation au patrimoine culturel et religieux" au seul ICM (Institut Catholique de Méditerranée).

- 2004, sur la neutralité de l'École Publique, il anime de nombreux débats et interpelle Sénateurs, Députés et membres de la Commission Stasi.

- Avril 2005, au moment de la mort du pape Jean-Paul II, il proteste auprès du Sous-préfet, contre la mise en berne des drapeaux sur les monuments publics.

- 2006, il s'élève contre le subventionnement d'un Lycée privé à Gémenos .

Salle des États de Provence, Aix.



Conférence avec Christiane Taubira



Pour s'adresser aux rédacteurs du bulletin de liaison OLPA-CONTACTS : olpa.communic@orange.fr

Pour nous suivre sur le WEB : <http://www.observatoirelaicite13aix.org/>

Un peu d'histoire... (extraits)**Selon André Abeille**

La notion de Libre Pensée est de tous les temps. Depuis que l'homo erectus est devenu l'homo sapiens, et même l'homo sapiens sapiens, il y a eu des gens qui ne pensaient pas comme la majorité des autres, et c'est normal, n'y a-t-il pas une immense diversité dans la nature?

Et surtout il y a eu partout des hommes et des femmes qui ne pensaient pas comme l'auraient souhaité leur roi, leur empereur, leur sultan, leur chef militaire, religieux...

Chez les Grecs pays aux mille dieux, en affirmant "Que l'homme est la mesure de toute chose" Protagoras apparaît peut-être comme l'inventeur de la laïcité.

Lucrèce ne se contente pas de chasser la peur et démontre que l'univers est régi par des lois résultant de la "Nature des choses" et à propos du sacrifice d'Iphigénie il s'élève contre l'inhumanité de la religion de son époque.

Chez les Romains, Virgile, malgré sa piété, félicite Lucrèce d'avoir tué "toutes les peurs" et envie dans les Géorgiques "celui qui a pu connaître les causes des choses".

Et les prêtres se taisent !

L'athéisme est même toléré, souvent sont gravées sur les tombes les initiales : N F F N S N C pour "NON FUI, FUI, NON SUM, NON CURO" c'est à dire : je n'existais pas, j'ai existé, je n'existe plus, je m'en moque.

Pourtant deux religions ne bénéficient pas de cette tolérance. Ne considérant pas l'Empereur comme divin et ne lui rendant pas hommage en ce sens, Juifs et Chrétiens sont tenus comme rebelles et athées !

Le courage, le martyre des premiers Chrétiens qui choisissent de mourir pour leurs idées, leur dynamisme, leur force de conviction apporte en 313 la promulgation par l'Empereur Constantin du premier grand texte laïque connu sous le nom de l'Edit de Milan, "Retenant avec soin tout ce qui peut être utile au bien et à la paix publique, nous avons cru qu'il fallait régler avant tout ce qui concerne la révérence due à la divinité pour donner aux Chrétiens et à tous, la libre faculté de suivre la religion de leur choix".

Hélas, cet équilibre réalisé se rompt rapidement, les persécutés d'hier vont devenir pour longtemps des persécuteurs, les Chrétiens pensent que les routes autres que les leurs sont des routes de perdition.

En 325, le concile de Nicée condamne l'arianisme.

En 408 un texte interdit toute discussion en matière religieuse.

Pour plus de mille ans, la nuit règne sur le monde.

Clovis contre les Aryens, Charles Martel contre les Musulmans et Charlemagne contre les Saxons sont les champions de la chrétienté.

Puis les conflits sont internes à la chrétienté, ce sont les hérésies : les Albigeois, les Monachistes, les Cathares, les Apostoliques ne pensent pas comme le clergé tout puissant.

En toile de fond, c'est l'inquisition et le massacre des hérétiques.

Ensuite vient la Réforme protestante avec Luther et Calvin qui ne sont pas tendres non plus : comme athée Etienne Dolet est brûlé place Maubert et Calvin, pour ne pas être en reste, fait brûler à Genève "l'hérétique" Michel Servet.

Cependant, la Réforme protestante propage les discussions religieuses et suscite le libre examen, père du rationalisme. Mais pour les Protestants, comme pour les Catholiques, la vérité est révélée, et la Bible contient cette révélation.

Je ne me lancerai pas dans la longue litanie de toutes les guerres de religion qui firent tant de morts et apportèrent tant de souffrances à nos ancêtres.

Je préfère citer quelques points positifs :

- L'Édit de Poitiers de 1577, édit de tolérance.

- L'Édit de Nantes en 1594, le protestantisme français est officiellement reconnu,

-Sa révocation en 1685, par Louis XIV relance persécutions ou dragonnades.

Enfin, peu de temps avant la Révolution de 1789, Louis XVI prend un nouvel édit de tolérance en faveur des Protestants et des Juifs.

Après ces siècles de guerres fratricides, ces alternatives de périodes de tolérance et d'intolérance, revenons un peu sur le mouvement des idées.

Citons quelques écrits de philosophes, de savants ou d'hommes d'Église :

Michel de l'Hospital nous dit, parlant des Protestants, après l'édit de pacification d'Amboise, 1555, "Le roi leur donne une liberté de conscience, ou plutôt, il leur laisse la conscience en liberté, on a arrêté des longtemps qu'il est nécessaire de laisser en paix les esprits et les consciences des hommes, comme ne pouvant être ployés par le fer ni par la flamme, mais seulement par la raison qui domine les hommes".

Montaigne, dans le passage célèbre de "L'institution des enfants", pose le principe d'un oecuménisme laïque : "Qu'il lui fasse (le maître et l'enseignement bien sûr) tout passer par l'étamine, et ne loge rien en sa tête, par simple autorité et à crédit qu'on lui propose cette diversité de jugement, il choisira s'il le peut, sinon il demeurera en doute. Car à dit Dante "Non moins que savoir, doute m'agrée". Et Montaigne précise "Que sa conscience et sa vertu n'aient que sa raison pour guide...."

Spinoza, philosophe hollandais, reprend les idées que la Renaissance, la Réforme, les Guerres de Religion, avaient fait bouillonner, et il écrit en 1670 le traité théologico-politique, dont je vous cite un passage : "La connaissance révélée ne porte que sur l'obéissance et la soumission. Elle est donc entièrement distincte de la connaissance naturelle, tant par son objet que par ses principes fondamentaux et ses moyens. Ces deux connaissances n'ayant rien en commun, peuvent dès lors exercer leur règne sans se contredire le moins du monde, sans, non plus, qu'aucune des deux doive se mettre au service de l'autre".

Et il conclut : "Chacun doit conserver et la liberté de son jugement, et son pouvoir d'interpréter la foi comme il la comprend".

Il dessine aussi les bases de la démocratie : "Il devient indispensable que les hommes puissent exercer leur jugement en pleine liberté, pendant que le fonctionnement des rouages politiques, en dépit de la diversité et de l'opposition des opinions réalise la paix".

Bossuet, le célèbre évêque de Meaux ; il est amusant de retrouver sous sa plume, à côté des louanges à Louis XIV pour la révocation de l'Édit de Nantes, la première affirmation solennelle du bien fondé de la séparation de l'Église et de l'État, car il fut le rédacteur de la déclaration du clergé de France en 1682 : "Saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ et l'Église elle-même n'ont reçu puissance de Dieu que sur les choses spirituelles, qui concernent le salut et non sur les choses temporelles et civiles. Jésus-Christ nous apprenant que son règne n'est pas de ce monde et qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu".

Poursuivons, le XVIII^e siècle, le Siècle des Lumières et de la Révolution de 1789, citons simplement les réflexions des Encyclopédistes à la suite de la condamnation du Chevalier de La Barre qui, pour n'avoir point salué une procession, est condamné pour blasphème. Il dût subir la question ordinaire et extraordinaire, et l'amputation de la langue. Il sera brûlé à "petit feu".

Rousseau dit : "L'intolérance rend le peuple sanguinaire".

Montesquieu : "L'esprit d'intolérance est un esprit de vertige".

Voltaire : "L'intolérance a couvert la terre de carnage".

Diderot : "L'intolérance est un ensemble de maximes odieuses".

Helvétius : "L'intolérance est l'un des plus cruels défauts de l'humanité".

Et Voltaire dans son traité sur la tolérance explique "qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères.

- Quoi, mon frère le Turc ? mon frère, le Chinois ? le Juif ? le Siamois ?

- Oui sans doute, ne sommes nous pas tous des enfants du même père et créatures du même Dieu".

Voltaire qui a des rapports particuliers avec Dieu : "On se salue, mais on ne se parle pas".

Et voici la Révolution de 1789...

Lire la suite sur notre site Web : "Discours fondateur"

L'Observatoire de la Laïcité a pour but de veiller au strict respect des principes de la laïcité et, si nécessaire, de mener toute action pour les défendre, les restaurer, les promouvoir.

Article 2 de nos statuts.

...alors, je voudrais lancer un appel !

[...]

Je ne me considère pas comme un intellectuel avec le sens que ça a habituellement, parce que j'ai fait cinq ans d'études supérieures. [...] Donc je suis plutôt un autodidacte ou en tous cas un artisan, un partisan, un militant de la laïcité que je considère comme une valeur à vocation universelle [...] et je vais vous en apporter des preuves. [...]

Les activités laïques, je vous ai dit que j'en étais un artisan. Elles ont commencé en 1958 au moment du débat sur la loi Debré, de subvention de l'enseignement privé, l'enseignement confessionnel, et j'ai été fâché de voir que, alors que la constitution de 1948 venait à peine d'être signée, et qu'elle estimait que la France était une, indivisible, laïque, démocratique et sociale, dans le même temps, on mettait en place une loi pour financer l'enseignement privé. J'ai donc commencé là mon activité laïque démocratique et sociale, et j'ai continué jusqu'à peu en créant un conseil de parents d'élèves en Haute Savoie, en étant président du Conseil départemental, puis de 1969 à 1974, membre du conseil d'administration de la fédération nationale des conseils de parents d'élèves, fonda-

teur de l'association départementale pour les transports des élèves de l'école publique, délégué départemental de l'Éducation Nationale de 1964 à 2001. [...]

Nous avons créé l'Observatoire de la Laïcité du Pays d'Aix il y a deux ans maintenant. Ses buts sont : défendre, restaurer, promouvoir le principe de laïcité et ses moyens sont tous les moyens légaux : conférences, débats, tracts, affiches etc. Nous avons commencé à faire des conférences et des débats. Il y a 37 communes dans la communauté de pays d'Aix et nous en sommes à la 15^e conférence. Et nous sommes, je ne dirai pas effarés, nous nous y attendions un peu et c'est bien pour cela que nous avons créé l'OLPA, de voir l'ignorance des gens sur ce qu'est la laïcité. Nous avons un travail énorme de pédagogie à faire. [...] Nous avons à dénoncer toutes les dérives de la laïcité [...] et je pourrais multiplier les exemples d'atteintes à la laïcité. Je voudrais en citer un : c'est la loi Bourg Broc, contre laquelle nous nous sommes battus en 1994 à Paris. Monsieur Balladur a retiré le projet.

[...] Je parlerai également de la soi-disant guerre scolaire que nous aurions allumée en protestant contre la loi Debré. En fait, nous n'avons rien allumé, mais par contre, ce grignotage dont je vous parle, c'est une guéguerre de sape qui essaye de supprimer la laïcité afin de la corrompre, de la déformer complètement ; alors, je voudrais lancer un appel. Dans la réunion de présentation de l'Observatoire de la Laïcité, j'ai dit aux gens qui étaient là, [...], nous sommes tous croyants, et je vous le dis à vous aussi, les uns croient en un dieu qui n'est pas forcément le même pour tous, d'autres en plusieurs dieux, certains croient en une vie éternelle, une vie après la mort dans laquelle ils retrouveront ceux qu'ils ont aimé, d'autres encore parmi nous croient en l'homme toujours perfectible, d'autres croient en différentes philosophies, d'autres croient tout simplement qu'il est inacceptable que des enfants meurent de faim et de déshydratation à notre époque, d'autres croient en la science pour améliorer l'homme, d'autres croient en un idéal, des idéaux, à des utopies qui leur permettent de faire des rêves éveillés, car nous en avons tous besoin pour vivre, et si les os et les muscles nous tiennent debout, c'est bien les rêves qui nous tirent vers le haut.



Alors je lance un appel ...

Voilà, excusez-moi.

Cont@ct : olpasecretariat13@orange.fr**Observatoire de la Laïcité de Provence OLPA**

MVA, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve. 13090 Aix-en-Provence

Tél. 06 17 68 36 68